



DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

Comité Directeur

Du mardi 28 juin 2022

Président : Mr Pascal Poidevin

Présents :

Messieurs Mickael Aubry, Jean-Marie Bécrot, Patrice Bériot, Dominique Blondelle, Patrice Carpentier, Michel Corniaux, Gilles Cousin, Joël Crevits, Didier Delattre, Joël Eustache, Éric Freling, Xavier Freling, Cédric Ibatici, Nicolas Lefèvre, Paul Pesin, Christophe Serec et Frank Winieski.

Assistent :

M. Philippe Morice (Président de la commission des arbitres), Hervé Foubert (CTD-PPF), Timothée Piette (CTD-DAP) et Olivier Cambraye (Responsable Administratif).

Excusés :

Mesdames Anne-Claire Boucher et Corinne Pierquet.

Messieurs Jean Claude Collet, André Denize, Laurent Minette, Nicolas Moreau, et Vincent Szpaskowski,

Début de réunion à 18 h 30

Fin de réunion à 20 h 30

Le Président ouvre la séance

1. Approbation du procès-verbal :

Le procès-verbal du Comité Directeur du 16 mai 2022 est adopté à l'unanimité.

2. Carnet :

- Décès :

Le Comité Directeur prend note du décès, depuis sa dernière réunion, de :

- Sébastien Dufetelle, licencié à l'Arsenal Club de Beautor
- Jacques Vandaele, ancien joueur à Vaux-Andigny

Le Comité Directeur adresse ses sincères condoléances aux familles et les prie de recevoir le soutien de l'ensemble de la famille du Football dans ces moments pénibles.

3. Félicitations :

Le Comité Directeur s'associe au Président pour féliciter :

- Owen Ntzanga, joueur en U14 à l'OSQ et sélectionné en équipe de Ligue des Hauts de France
- Manuel Serra, joueur au FC Château-Thierry et Lenny Komol au Soissons IFC, évoluant en U13 pour leur entrée au Pôle Espoirs de REIMS
- Lahna Boutebtoub, joueuse en U14F à l'IFC Soissons et sélectionnée en HDF
- Jade Zaraa, joueuse en U14 à Gauchy St Quentin et sélectionnée en HDF
- Alexis Goujon, coach U14 au club de l'ABS, 1er U14 ligue et vainqueur coupe U14 de l'Aisne pour son obtention du CFF2.
- Benjamin Ducastelle, coach en U15 R1 à l'OSQ, pour la montée en U16 R1 et vainqueur coupe de l'Aisne U15
- Julien Laurent et Julien Catry pour leur réussite à l'examen théorique d'arbitre de Ligue séniors
- Louane SZWED, titularisée JAL suite au championnat de France UNSS et de la passerelle existante.
- Rémy Tiffert qui passe de R2 en R1 et Nicolas Hubeau de R3 en R2

4. Intervention du Président

- Ressources Humaines :

Le Président félicite Corentin Zalai pour sa réussite au BMF dans le cadre de sa formation en apprentissage au sein du District.

Et informe le comité directeur du recrutement d'un jeune en formation BMF, Dorian Walter en apprentissage pour la saison prochaine.

- Comex du 17 juin 2022 :

Le Comex de la Fédération a statué sur :

- L'achat d'équipements Nike, pour un montant total de 1 350 000 euros, qui seront distribués aux clubs amateurs sous forme de bons d'achat à utiliser sur la plateforme Nike, selon des critères à définir par la LFA.
- Une opération « bons d'essence » afin d'aider le football amateur à faire face à l'augmentation du prix de l'essence, le Comité Exécutif décide la mise en place de l'opération « bons d'essence » en partenariat avec Intermarché. Cette opération, qui sera lancée en septembre, profitera à près de 8900 clubs ayant une section de jeunes.

- Textes adoptés lors de l'AG FFF du 18 juin 2022 :

Le Président informe le comité directeur des modifications de textes applicables au 1^{er} juillet 2022 :

Mutations :

- Pour les jeunes U12 à U18 (foot à 11 et pratiques réduites), 4 mutés dont 1 maximum ayant changé de club hors période normale.
- Possibilité pour les U18 / U19 quittant leur ancien club (sans équipe dans leur catégorie ou Seniors), de bénéficier d'une dispense du cachet « Mutation » sans restriction de participation s'ils rejoignent un club qui ne disposerait que d'équipe(s) engagée(s) dans la catégorie Senior.

Licences techniques :

- Tous les entraîneurs sont soumis au même régime d'examen médical que les joueurs.
- Encadrement simultané possible dans 2 clubs différents (dans les conditions définies).
- Création de la licence "stagiaire éducateur".

Dossier médical arbitre :

- Si la seule pièce manquante concerne le dossier médical, pas d'annulation automatique du dossier de demande de licence avant l'expiration d'un délai de 60 jours à compter de la date d'enregistrement de la licence du 31 août de la saison en cours. Par exception, la date de réception dudit dossier médical, dans ce délai, ne modifie pas la date d'enregistrement de la licence.

Entente :

- Autorisation possible par la Ligue à une équipe en entente d'accéder à ses compétitions si constitution d'un groupement ou fusion par les clubs en entente avant le terme de la saison lors de laquelle l'entente s'est retrouvée en position d'accession.

Championnats nationaux :

- Possibilité de procéder à cinq remplacements de joueurs dans tous les championnats nationaux de football à 11.

Il précise qu'une Division 3 féminine sera créée pour la saison 2023/2024.

Il intervient sur le règlement des championnats nationaux seniors masculins qui s'applique dès l'issue de la saison 2022 / 2023 pour chaque saison de transition dans les configurations suivantes :

- Saison 2022 / 2023 :
 - N1 composé de 18 clubs
 - N2 composé de 64 clubs, répartis en 4 groupes de 16 clubs.
 - N3 composé de 168 clubs, répartis en 12 groupes de 14 clubs.

La réforme intègre une modification de la structure des championnats nationaux masculins (N1, N2 et N3) lissée sur les 3 prochaines saisons qui constitueront la période transitoire de la réforme :

- Pour la saison 2023 / 2024 :
 - N1 composé de 18 clubs
 - N2 composé de 56 clubs, répartis en 4 groupes de 14 clubs.
 - N3 composé de 154 clubs, répartis en 11 groupes de 14 clubs.
- Pour la saison 2024 / 2025 :
 - N1 composé de 18 clubs
 - N2 composé de 48 clubs, répartis en 3 groupes de 16 clubs.
 - N3 composé de 140 clubs, répartis en 10 groupes de 14 clubs.
- A partir de la saison 2025 / 2026 :
 - N1 composé de 18 clubs
 - N2 composé de 48 clubs, répartis en 3 groupes de 16 clubs.
 - N3 composé de 112 clubs, répartis en 8 groupes de 14 clubs.

- Valorisation des Bénévoles :

Ont été désigné pour la saison 2021/2022 :

- Septembre 2021 : Logan Litard du CS Blérancourt
- Octobre 2021 : Lucia Faglain de l'US du Chemin des Dames
- Novembre 2021 : Claude Capelle de l'UES Vermand
- Décembre 2021 : Renée Bouchet de l'US Etréaupont
- Janvier 2022 : Jean-Marc Dain de l'US Sissonne
- Février 2022 : Nadège Aube du FC Amigny Rouy
- Mars 2022 : Jean-Pierre Agra Gomes, dirigeant au BCV FC.
- Avril 2022 : Valérie Allart, dirigeante au FC Essigny-le-grand.
- Mai 2022 : Jackie Henry du FC Fontainois
- Juin 2022 : Sabine Lorini de l'AS Nouvionnaise

Les personnes récompensées seront invitées à la soirée des Bénévoles 2022 programmée le vendredi 18 novembre 2022.

L'opération sera renouvelée pour la saison 2022/2023 avec la participation de Christophe Serec pour les propositions et les interviews.

- Soirée des Trophées :

En partenariat avec la Ligue et le District Aisne, l'Aisne Nouvelle organise la soirée des Trophées du 02 le vendredi 1er juillet 2022 à Chauny avec la remise de 11 prix.

Le coup de cœur du District valorisera le club de district ayant le plus participé aux actions mises en œuvre par le District : Rentrée des partenaires, Retour au foot, journée d'accueil, soirée de la femme, soirée des Bénévoles, plateaux de Noël, formations, 100% féminin, animations lors des finales du CN U17 et U19.... Le club retenu sera l'US Brissy-Hamegicourt.

- Rentrée des Partenaires du 26 août 2022 :

La rentrée des Partenaires se déroulera le vendredi 26 août 2022 sur le site de CapAisne à Chamouille.

Les clubs se verront remettre une tablette destinée à la FMI, les dotations de ballons du Conseil Départemental et les clubs ayant accueilli les JND seront récompensés par un kit pédagogique.

- Assemblée Générale du DAF du 21 octobre 2022 :

L'Assemblée Générale du District de l'Aisne se déroulera le vendredi 21 octobre au forum de Chauny qui sera mis gracieusement au DAF par la Ville de Chauny.

5. Intervention du Secrétaire Général

- Courriers :
 - Courrier du Président de la Commission Fédérale des compétitions nationales des jeunes : lecture faite
 - Courrier de la Direction des services départementaux de 'Education Nationale de l'Aisne accordant une subvention de 1 500 euros au titre du Fonds pour le développement de la Vie Associative (FDVA) pour le développement du Foot en marchant : remerciements
 - Invitation du Crea du Nord-Est relatif à l'opération « Les joueurs du Stade de Reims et la Fondation du Crédit Agricole du Nord-Est ont du cœur » le 27 juin 2022 au Centre de vie Raymond Kopa à Bétheny. Le Président a assisté au point presse dédié à la mise en valeur des 25 000 € récoltés par les rouge et blanc au profit des Districts de l'Aisne de la Marne et des Ardennes. Les journalistes présents et les 3 Présidents de District ont participé à une séance de tirs aux buts pour porter la somme à 30 000 €.
Le District de l'Aisne disposera d'une enveloppe de 10 000 euros pour soutenir des équipements et des investissements dans les clubs de l'Aisne : Laurent Minette aura en charge le suivi de l'enveloppe en concertation avec le bureau Directeur.
 - Courrier d'Olivier Quina sollicitant intégrer le groupe des contrôleurs d'arbitres en District : avis favorable.

- Commissions :

Le Secrétaire Général expose les demandes de modifications des différentes commissions pour la saison 2022/2023 :

- Commission compétitions des jeunes :

Nomination de Didier Delattre à la Présidence de la commission des jeunes.

- Commission compétitions seniors :

Demande de retrait d'André Denize qui souhaite se recentrer sur les autres commissions pour lesquelles il est missionné.

- Foot animation :

André Denize propose une nouvelle composition de la commission pour 2022/2023 :

- Président : André Denize
- CDFA : Timothée Piette

- Secteur St Quentinnois : Mélanie Durez, Fabien Damay, Aline Burlet et Eddy Venet
 - Secteur Chaunois : Laurent Gouillard, Mickaël Mercier et Franz Rozier
 - Secteur Thierache : Marie-Luc Williot, Jean-Claude Ballonet, et Jean Ronsin
 - Secteur Laonnois : Romain Knockaert, Thomas Maillard, Emmanuel Lambot, Jonathan Lelong et Joël Lalouette
 - Secteur Soissonnais : Corinne Pierquet, Xavier Freling, Frank Winiesky et Dominique Ibatici
 - Secteur Omois : Arnaud Dirson, Daniel Vercelli et Eric Gesell
- Commission des terrains et installations sportives :
- Intégration dans la commission de Thomas Marciniak.
- Groupe de travail sur le Programme Educatif Fédéral :
- Un groupe de travail est constitué pour soutenir le PEF autour de Timothée Piette, Pierre Caurier et Boris Barbance.
- Commission Départementale des Arbitres :
- Bureau :

Président: Philippe MORICE
 Vice-Président: Olivier QUINA
 Secrétaire: Jean Claude COLLET
 Membres : Patrice BERIOT, Olivier CAMBRAYE, Jean Pierre HENOUX,
 - Membres :

Patrice BERIOT, Jean-Claude BURTONT, Anne Claire BOUCHER, Patrice BOUTTE, Olivier CAMBRAYE, Jérôme HELLAS, Jean-Pierre HENOUX, Nicolas HUBEAU, Pierre HURAND, Alain LANGRAND, Guy LAURENT, Hervé LOISEAU, Théo VITOUX, Clément VISBECQ.
 Personne n'ayant jamais arbitré: Jean Marie BECRET.
 Educateur: Sébastien MOLLET.
 Membres du Comité Directeur: Michel CORNIAUX, Vincent SZPAKOWSKI.

- Sections :

Formation Ligue – Jeunes : Olivier QUINA, Nicolas HUBEAU, Guy LAURENT, Clément VISBECQ, David LANNOIS, Théo VITOUX, Clément VISBECQ

Formation District - Auxiliaires – Recrutement : Jean-Claude COLLET, Patrice BERIOT, Jérôme HELLAS, Jean-Pierre HENOUX, Pierre HURAND, Alain LANGRAND, Guy LAURENT, Hervé LOISEAU.

Désignations – Contrôles : Jean Claude BURTONT, Jean-Pierre HENOUX, Patrice BOUTTE, Patrice BERIOT

Féminines : Anne-Claire BOUCHER

- Représentants de la CDA :

Comité directeur: Philippe MORICE

Commission d'appel affaires disciplinaires : Le président ou son représentant

Commission de discipline: Hervé LOISEAU

Commission technique : Jean Claude COLLET

- Observateurs :

Mickael AUBRY, Serge BALASSE, Alain BERTIN, Philippe DATHY, Frédéric FOURDRINIER, Vincent FRANOS, Jean-Pierre JOZWIACK, Cyril LECLERC, Laurent POULAIN, Olivier QUINA, Albert ROUTIER, plus membres CDA.

- Accompagnateurs :

Pascal BRENY, Jérôme CASOLA, Audrian CATTIER, Benoit DESSAINT, Nicolas GENDRE, Eric GESELL, Laurent JULIEN, René OUBRY, Yohann PHILIPPE, Bernard VERHEYDEN, Patrice WATTIER + membres CDA, Arbitres de ligue et Arbitres D1.

- Modifications des règlements à effet au 1^{er} juillet 2022 :

- Règlement des coupes seniors :

Article 19 : Finales

Les 2 clubs apporteront leur tablette pour effectuer la feuille de match informatisée.

Chaque équipe pourra inscrire 16 joueurs sur la feuille de match dont 3 pouvant participer à la rencontre avec changement permanent (le n°16 pouvant être utilisé au choix pour un joueur de champ ou un gardien).

L'entrée sera gratuite pour tous les jeunes de moins de 16 ans.

Un quota de 25 invitations sera fourni à chacune des équipes finalistes. Ces invitations serviront d'entrée au stade pour les joueurs et l'encadrement.

- Règlement des coupes jeunes :

Article 8 : Qualification - Participation

Pour participer à l'épreuve, les joueurs doivent être régulièrement qualifiés en conformité des règlements généraux de la Fédération.

Ne peuvent participer au Challenge départemental avec une équipe réserve, aucun joueur ayant participé à l'un des 3 derniers matchs officiels (coupe ou championnat) des équipes supérieures.

En U18, sont considérées comme équipes supérieures, toutes les équipes Seniors, les équipes U18, U17 et U16 de Ligue.

En U15, en plus de l'équipe supérieure de la catégorie, sont considérées comme équipes supérieures, l'équipe U14 de Ligue.

Les 2 clubs apporteront leur tablette pour effectuer la feuille de match informatisée.

Chaque équipe pourra inscrire 16 joueurs sur la feuille de match dont 3 pouvant participer à la rencontre avec changement permanent (le n°16 pouvant être utilisé au choix pour un joueur de champ ou un gardien).

L'entrée sera gratuite pour tous les jeunes de moins de 16 ans.

Un quota de 25 invitations sera fourni à chacune des équipes finalistes. Ces invitations serviront d'entrée au stade pour les joueurs et l'encadrement.

- Règlement des championnats féminins :

Article 1 - Titre

Le District Aisne de Football organise annuellement un championnat féminin séniors à 8 réservé aux licenciées séniors, U19F, U18F, U17F et U16F (participation maximum de 3 joueuses U16F-U17F au total)

Les joueuses U16F et U17F doivent bénéficier d'un double sur classement pour participer aux rencontres.

Il se déroule suivant les règles du football à 8.

ARTICLE 10 – COUPES

Une coupe de l'Aisne de foot à 8 et un challenge départemental de foot à 8 sont organisés entre toutes les équipes participant au championnat de foot à 8. Les équipes éliminées en coupe de l'Aisne ne participent pas au challenge départemental.

Modalités prévues en règlement annexe.

- Règlement des coupes féminines :

Art 3 : Arbitrage et Durée des matchs

L'arbitrage est effectué par un arbitre officiel désigné par la CDA

Les lois du jeu sont celles du football féminin à 8 séniors.

Durée des matchs :

Plateau à 4 équipes : 3 matchs de 20 minutes

Plateau à 3 équipes : 2 matchs de 2 x 15 minutes.

Après les journées coupe sous forme de plateau, le temps de jeu des rencontres passe à 2 x 40 minutes comme le championnat.

Art 4 : Qualification et participation des Joueuses

Les joueuses doivent être licenciées seniors, U19F, U18F, U17F et U16F (participation maximum de 3 joueuses U16F et U17F au total)

Les joueuses U16F et U17F doivent bénéficier d'un double sur classement pour participer aux rencontres.

6. Intervention du Trésorier Général

- Barème des engagements 2022/2023 :

Sur proposition de la commission des finances, le Comité Directeur adopte le barème des engagements 2022/2023 seniors, jeunes et foot animation à l'identique que celui appliqué en 2021/2022 prenant en compte un ajustement sur le football féminin et le futsal.

- Barème financier 2022/2023 :

Sur proposition de la commission des finances, le Comité Directeur adopte le barème financier applicable au 1^{er} juillet 2022 prenant en compte l'incidence de la non utilisation de la FMI, de l'envoi tardif des feuilles de matchs et les forfaits.

- Barème disciplinaire 2022/2023 :

Sur proposition de la commission des finances, le Comité Directeur adopte la modification du barème disciplinaire applicable au 1^{er} juillet 2022 prenant une augmentation des sanctions financières pour tenir compte de l'incidence des incivilités.

- Budget prévisionnel 2022/2023 :

Le Trésorier Général procède à la présentation du budget prévisionnel pour la saison 2022/2023, élaboré lors de la Commission des Finances du 25 juin 2022. Après un échange sur les différents postes de charges et de produits, celui-ci s'élève à un montant de 569 050 euros.

Le Comité Directeur adopte le budget présenté à l'unanimité.

Celui-ci sera soumis à l'approbation des clubs lors de l'Assemblée Générale du vendredi 21 octobre 2022.

- Finales des coupes départementales :

Compte tenu du manque d'information et de transparence des possibilités de remboursement de frais, des disparités de demande de remboursement et pour respecter une équité de traitement, il a été décidé de mettre en place une feuille de remboursement de frais par finale pour la saison prochaine.

Le délégué aura en charge le remplissage, l'émargement et le retour de la feuille de frais au District.

Figureront sur la feuille de frais pour chaque finale :

- Les arbitres : indemnité forfaitaire de 50 euros
- L'accompagnateur des arbitres : trajet aller-retour domicile/lieu du match x 0.38 €
- Le délégué de la rencontre : trajet aller-retour domicile/lieu du match x 0.38 €
- Le représentant du District : trajet aller-retour domicile/lieu du match x 0.38 €

Bien sûr, la personne qui ne souhaite pas de remboursement comme par le passé pourra indiquer zéro kilomètre sur la feuille de frais.

Pour chaque finale l'ensemble de la délégation recevra deux invitations et deux tickets boissons.

7. Bilan à mi-mandat par chaque Président de commission et perspectives pour les deux prochaines saisons

Chaque Président dresse un bilan des actions réalisées, les axes de travail exposés pour les deux prochaines saisons sont les suivants :

- Commission Formation : Didier Delattre

Un calendrier va être établi pour le début de la saison prochaine en privilégiant les formations « accompagner une équipe de football U6 à U11 » et FMI, en fonction notamment des demandes des clubs.

La commission va travailler pour présenter le module secrétaire-trésorière à la commission féminisation en septembre ou en octobre (rôle et fonction dans leur club). Cette formation sera actualisée pour une présentation sur une base de deux heures.

Pour répondre à une demande du FC Villers-Cotterêts, la commission va jumeler une formation FMI et une formation commissaire de terrain. (La formation commissaire de terrain sera faite en accord avec la commission des délégués).

Et enfin, la commission est dans l'attente d'une formation pour ses membres au module de formateur reconnu par l'I.F.F., formation obligatoire pour présenter les 16 modules de l'I.F.F.

- Commission Féminisation : Christophe Serec
 - Diffusion des flyers « une équipe, une maman », lors des journées U11 et U9. Action en partenariat avec la commission foot animation.
 - Lors de la journée d'accueil U7 qui devrait se tenir en octobre 2022, une action sera mise en place dans le cadre « d'Octobre Rose » Action en partenariat avec la commission foot animation.
 - Organisation d'une action pour la journée internationale des droits des femmes le vendredi 8 mars 2023.
 - Une formation spécifique « Être secrétaire, trésorière d'un club » avant la fin octobre en partenariat avec la commission formation.
 - Une communication spécifique sera diffusée sur les objectifs et les actions de la commission féminisation. Un appel à candidature sera lancé afin de renforcer la commission.

- Commission médical :

Une réunion d'information sera planifiée par la Commission Régionale courant octobre 2022 concernant les risques liés à la commotion cérébrale. Celle-ci devra réunir un maximum des acteurs du football : les éducateurs, les arbitres, les délégués et les Présidents des clubs.

- Commission des délégués (matchs et intempéries) : Patrice Bériot
 - M. Eddy Venet, Olivier Quina, Bernard Verheyden souhaitent rejoindre la commission des Délégués, ainsi que deux féminines du club de l'US Laon. Ils devront suivre la formation de délégué pour intégrer la commission.
 - Réalisation dans le mois de septembre avec Didier Delattre et Jean Marc Valentin et sa commission de formation, du module de formation de délégués « District » aux nouveaux membres de la commission. (Condition obligatoire pour pouvoir prétendre à Déléguer lors des futures finales départementales)
 - Formation PSC1 à tous les délégués. Formation obligatoire pour la mission de délégué.
 - Création d'une fiche contrôle des terrains.
 - Création d'un rapport de délégation « District ».
 - Création d'une accréditation délégués « District ».

- Commission Juridique : Cédric Ibatici

Demande de formations de la FMI en début d'année pour les clubs, notamment sur les réserves d'après-match ainsi que pour les membres de la commission juridique.

Vérification de la participation des joueurs suspendus par un groupe autour de Laurent Minette, Christophe Serec et Patrice Bériot.

- Commission des terrains et infrastructures : Mickaël Aubry

Planification d'une réunion dès le début du mois de septembre afin d'exposer les nouvelles modalités administratives par Guy André.

- Commission des compétitions seniors : Gilles Cousin

- Retour à 1 groupe de 12 en D1.
- Valoriser le fair-play pour les équipes méritantes.

- Commission des compétitions jeunes U13-U15-U18 : Gilles Cousin

- Poursuite la sensibilisation au bien-fondé de la catégorie U14 (démarchage club par club avec poursuite de m'aide en équipements).
- Mise en place du foot réduit en U14 –Vigilance à ne pas s'éparpiller et d'avoir trop d'équipe dans chacune des pratiques.

- Commission du Critérium du Dimanche Matin : Frank Winiesky

- Revenir aux fondamentaux : Convivialité et Plaisir.
- Proposition DE Brassage dans un premier temps et championnat de proximité (limitation des déplacements).

- Commission foot-animation :

Timothée Piette, CTD-DAP, dresse un bilan des actions réalisées depuis le dernier Comité Directeur.

- La Journée Nationale des Débutants pour les U6/U7 du jeudi 26 mai a réuni à Brissy-Hamegicourt et à Braine 65 équipes - 39 clubs - 315 joueurs - 24 filles.
- La JND pour les U8/U9 du 18 juin 2022 à Fresnoy-le-grand et à Vic s/ Aisne 61 équipes - 33 clubs - 345 joueurs - 22 filles.

- Les clubs accueillants seront récompensés par un kit pédagogique lors de la rentrée des partenaires.

La commission a défini les orientations des deux prochaines saisons :

- Multiplier les équipes féminines et la pratique 100 % Féminines
- Mise en place de la nouvelle pratique U6 U7 en FOOT à 2 à 3 à 4 (ballon magique)
- Faire des actions en lien avec la CDM 2022 au Qatar
- Réfléchir sur une ou des actions "OLYMPIADE" en lien avec les JO 2024
- Inscriptions des clubs aux JND sur engagement avec chèque de caution 50 euros
- Mise à jour des membres de commission

Les actions à venir pour la saison 2022/2023 seront :

- Les rentrées du foot sont planifiées les 17 septembre 2022 pour les U11, 24 septembre pour les U9, 1er octobre pour les U7 avec l'action mon premier ballon.
- Les clubs supports seront récompensés par un kit pédagogique lors des journées d'accueil.
- 6 réunions de secteur sont programmées les : lundi 19 pour le Laonnois, mardi 20 pour le St Quentinnois et Chaunois, mercredi 21 pour le Soissonnais, jeudi 22 pour l'Omois et vendredi 23 pour la Thiérache.
- Plateaux de Noël le 10 Décembre spécial Coupe Du Monde 2022 au Qatar avec collecte de denrées alimentaires au profit des Restos du Cœur et souhait de T-Shirt "laissez-nous jouer".
- 5 dates plateaux futsal U7 et U9 du 7 Janvier au 4 Février 2023 et 5 dates plateaux futsal U11 du 22 Octobre 2022 au 21 Janvier 2023 à définir.
- La date fédérale des journées Nationales des Débutants est fixée le 17 juin 2023. Une réflexion doit être menée avec une étude auprès des clubs de l'Aisne afin de maintenir ou non les 2 dates et 2 sites par catégorie.

- Commission féminine : Eric Freling
 - Réalisation d'un championnat de Foot à 11 seniores avec 6 équipes minimum, l'objectif étant de fournir un champion de l'Aisne dans l'Aisne pour participer aux barrages d'accession ligue.
 - Pérennisation du championnat à 8 loisirs avec rééquilibrage à la mi-championnat et montées descentes en fin de saison.
 - Création de championnats en :
 - Foot à 5 U11F pour les U9F-U10F-U11F-U12F
 - Foot à 8 U13F pour les U11F-U12F-U13F-U14F
 - Foot à 8 U15F pour les U13F-U14F-U15F-U16F
 - Pour aider à l'obtention de la labellisation Ecole de Foot Féminin
 - Challenge Futsal séniiores :
 - Les 17/12, 7/01, 15/01, 5/02 et 19/02 finale
 - La pratique sera proposée aux jeunes selon les inscriptions sur les championnats
 - Centre de Perfectionnement Départemental (CPD) :
 - Pour les U12F/U13F et U14F/U15F, rassemblements prévus les dimanches matins une fois par mois sauf période hivernale :les 2/10, 20/11, 11/12, 12/03, 2/04 et 14/05
 - Rencontres des sélections avec les districts voisins
 - Pérennisation des 100% féminins (hors joueuses des CPD) des U6F aux U13F les :
 - 11/11 niveau départemental
 - 17/12 sur les plateaux de Noël
 - 5/02 pratique futsal
 - Les 26/03 et 4/06 dans les clubs supports
 - Déploiement de la formation pratique féminine via le module animatrice fédérale
 - Rassemblement annuel 100% féminin avec en 2023 le J-30 de la coupe du Monde en Australie et Nouvelle-Zélande.
- Commission Futsal : Frank Winiesky
 - Challenge U11 U13 U15 (Finalité Régionale pour U13 U15)
 - Challenge Féminin (Finalité Régionale)
 - Plateaux hivernaux pour toutes les autres catégories.

- Challenge Séniors avec les clubs de D1 + équipes spécifiques Futsal (Trêve Hivernale)
 - Coupes de l'Aisne Féminin et Masculin.
 - Coupe Coca-Cola Féminin et Masculin.
 - Création d'un championnat Futsal.
- Commission du foot des + de 45 ans et pratiques diverses : Xavier Freling

Le critérium des anciens de plus de 45 ans sera proposé aux clubs en parallèle du Critérium du Dimanche Matin.

Un plan d'actions sera proposé au prochain Comité Directeur sur les nouvelles pratiques.

- Commission des arbitres : Philippe Morice

L'ensemble des stagiaires titularisés cette saison est validé par le Comité Directeur.

Les objectifs présentés sont :

- Pérenniser les désignations avec des groupes d'arbitres par catégorie qui ont été validés lors de la CDA du Samedi 25 juin, à savoir 20 arbitres en D1, 20 Arbitres en D2 et 25 arbitres en D3.
 - Assurer la formation continue des arbitres et des Stagiaires, avec un stage de rentrée en commun sur la journée le Samedi 10 Septembre.
 - Deux autres stages par catégorie durant la saison et un test de connaissance avec une note rentrant dans les classements des arbitres.
 - Un ou deux stages de jeunes sur 3 ou 4 jours en internat. (Vacances de février et (ou) d'Avril)
 - Renforcer la structure jeunes avec un suivi régulier et des retours sur leur rencontre. Suivi effectué par Théo VITOUX (Arbitre N3) et Morgann DELHAYE (Jeune Arbitre de Ligue)
 - Former et conseiller les observateurs afin d'obtenir un classement le plus cohérent possible des arbitres en fin de saison prochaine.
- Commission Détection et fidélisation : Christophe Serec
- Recrutement de jeunes arbitres :
 - Action avec la commission animation lors de la journée d'accueil U10-U11 en septembre

- Intervention en milieu scolaire
 - FIA jeunes à CAP Aisne les 24,25 et 26 octobre 2022.
 - Recrutement d'arbitres féminines :
 - Intervention lors de la réunion de rentrée des équipes féminines
 - Journée de promotion de l'arbitrage féminin
 - Action lors des journées de Coupe de l'Aisne féminine
 - Actions de recrutement et de fidélisation :
 - Une FIA programmée 3 samedis en octobre 2022
 - Organisation d'une journée ou d'une demi-journée de l'arbitrage en novembre
 - Communication auprès des clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage
 - Intervention dans les clubs
 - Echange avec les présidents de clubs sur la nécessité d'avoir un référent arbitre
 - Implication des arbitres expérimentés
 - Journée découverte de l'arbitrage sur 3 sites
 - Promotion de l'arbitrage à l'occasion de la journée PITCH
 - Une FIA en début d'année 2023 pour permettre aux clubs en infraction de régulariser leur situation.
- Commission Technique : Paul Pesin

PPF Garçons :

- Suppression des phases de Détection et des interdistricts pour certaines catégories
- Intensifier le travail de Perfectionnement sur les CPD et mise en place de rencontres de secteur.
- Intensifier le perfectionnement des GB dans les secteurs. Mise en place d'un CPD GB U10 à U13. Mise en place d'une journée de rentrée GB et une journée finale en Juin.

PPF Filles :

- 2 centres de détection et 2 centres de Perf : U12F/U13F et U14F/U15F (remettre de la rigueur).
- Maintien des SD. Mise en place de matchs de préparation, rencontres de secteur et tournois de fin de saison.
- Intégration des GB sur les CP.
- Incitation à rejoindre les SS scolaires.

PPF FMS :

- 1 section sportive collège élite/secteur
- 1 CE lycée/secteur et 1 CE classé Jean Leroy.
- 1 section sportive départementale 43ème Féminine.
- Labellisation du C2E féminin Condorcet.

PPF Futsal :

- Mettre en place une véritable détection et préparation aux interdistricts
- Profiter du projet Futsal pour intensifier le travail de perfectionnement. Matchs de préparation.
- Création d'une section sportive futsal collège.

Formations :

- CFF4: Réunion des clubs de D1 et Ligue pour infos. 1 samedi + 2 visios.
- Mod Futsal: en lien avec le projet. Mod en début de saison. 2 vendredis soir et 2 samedis matin
- Mod Animatrice: en début de saison. Implication des clubs féminins. 10 Septembre.
- Module dans les CE Lycées U7, U9, U11.
- Module fin Aout (module U13) .

Certifications :

- Extraction sur Foot 2000, mail aux stagiaires qui ont passé les 2 modules, visio avec 4/5 stagiaires
 - Suivi des candidats à profil.
-
- Commission Foot en Milieu Scolaire : Nicolas Lefèvre
 - Favoriser le développement du nombre de section (+2 à la rentrée)
 - Accompagner le foot à l'école avec des clubs support
 - Formation pour les éducateurs intervenants au foot à l'école
 - Sensibiliser les élèves de section à la formation d'un module
 - Créer une commission sur le foot à l'école avec les partenaires institutionnels.

L'ordre du jour étant épuisé, le président souhaite aux membres de passer de bonnes vacances et lève la séance.

Le Président

Pascal POIDEVIN

Le secrétaire Général

Michel Corniaux